



SYDESL

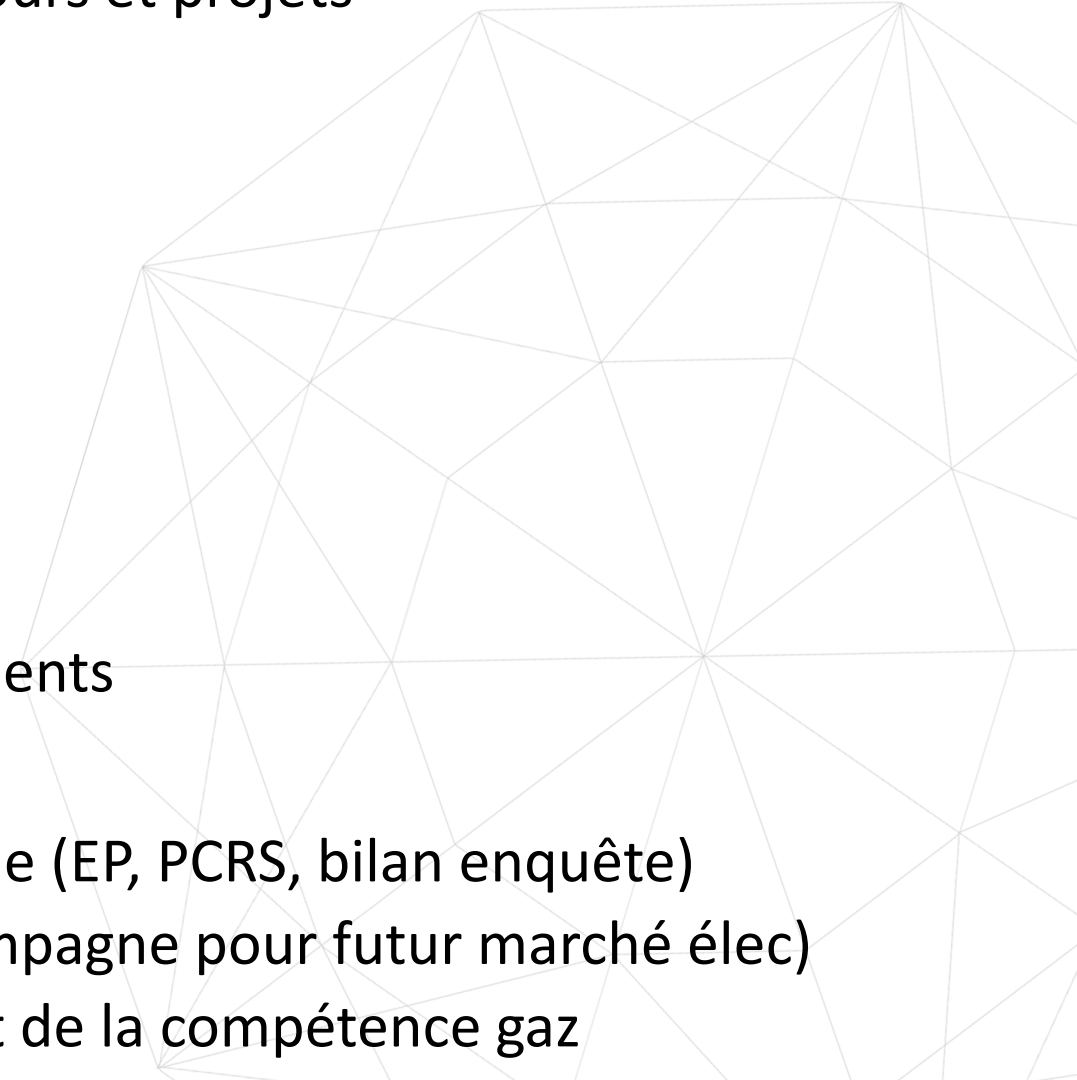
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
ÉNERGIE SAÔNE-ET-LOIRE

COMITES TERRITORIAUX DE L'ÉNERGIE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SOMMAIRE

- **Préambule** : Missions, élus, équipes
- **Réseaux** :
 - Etat d'avancement des travaux en cours et projets
 - Éclairage public
 - Télécom
 - Raccordements
- **Transition énergétique** :
 - Performance énergétique
 - Mobilités durables
 - Energies renouvelables
 - Solidarité et amélioration des logements
- **Mutualisations** :
 - Système d'Information Géographique (EP, PCRS, bilan enquête)
 - Groupements d'achat d'énergie (campagne pour futur marché élec)
 - Planning de réunions sur le transfert de la compétence gaz



PRÉAMBULE

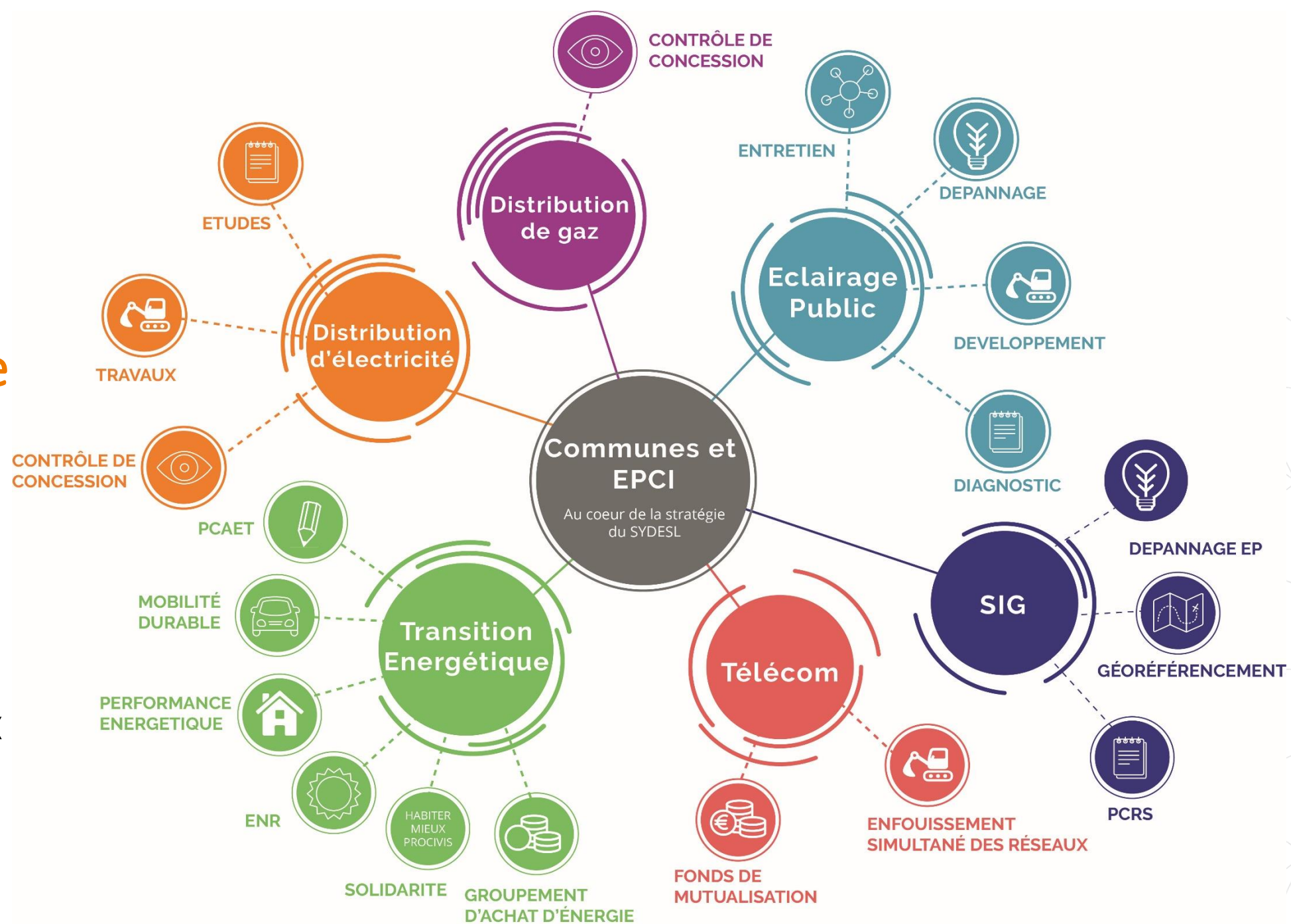
Le SYDESL à votre service

73 années d'expertise

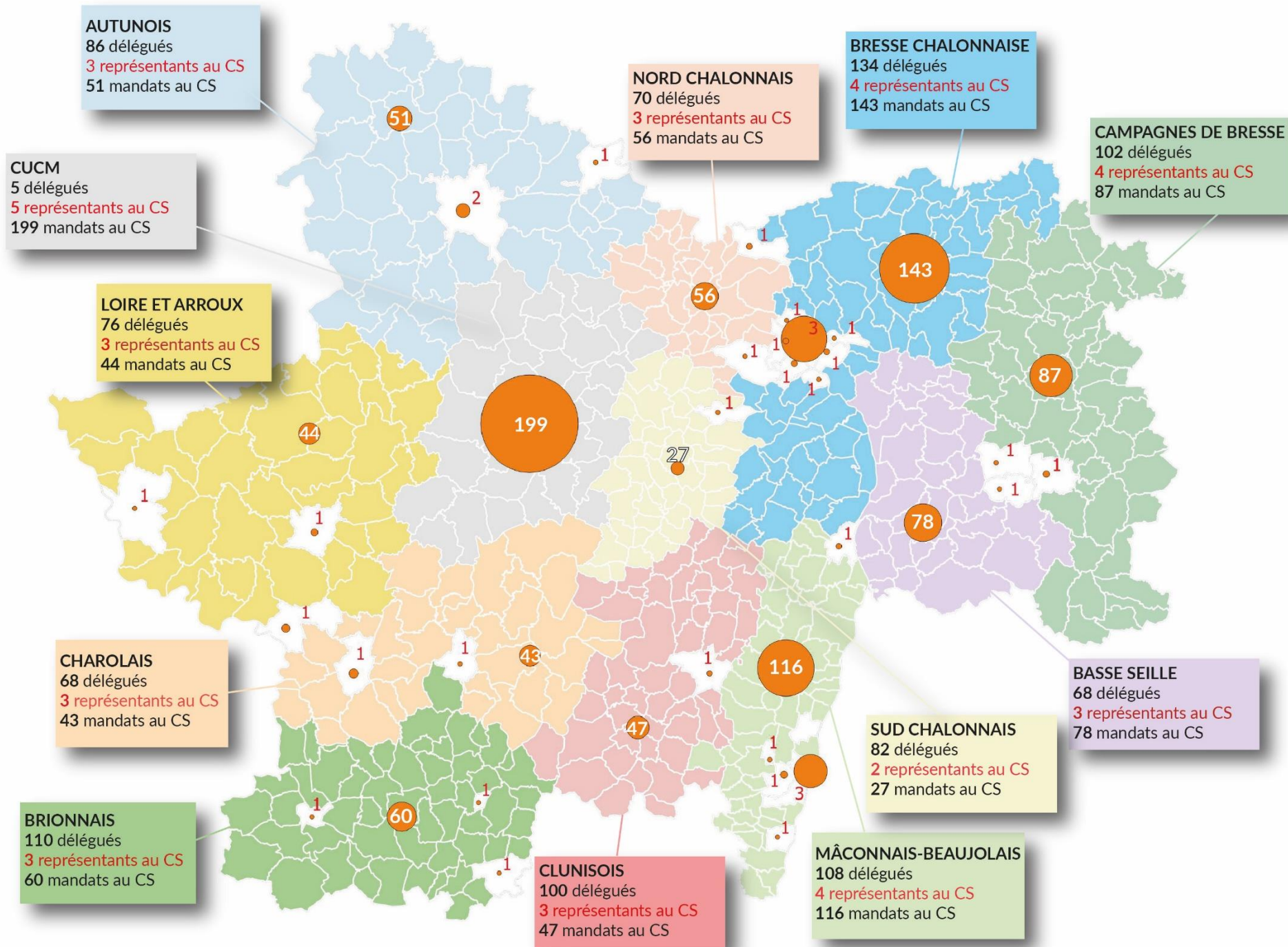
565 communes

11 comités territoriaux

50 000 000 € /an



LE COMITÉ SYNDICAL



2

Nombre de représentants au Comité Syndical

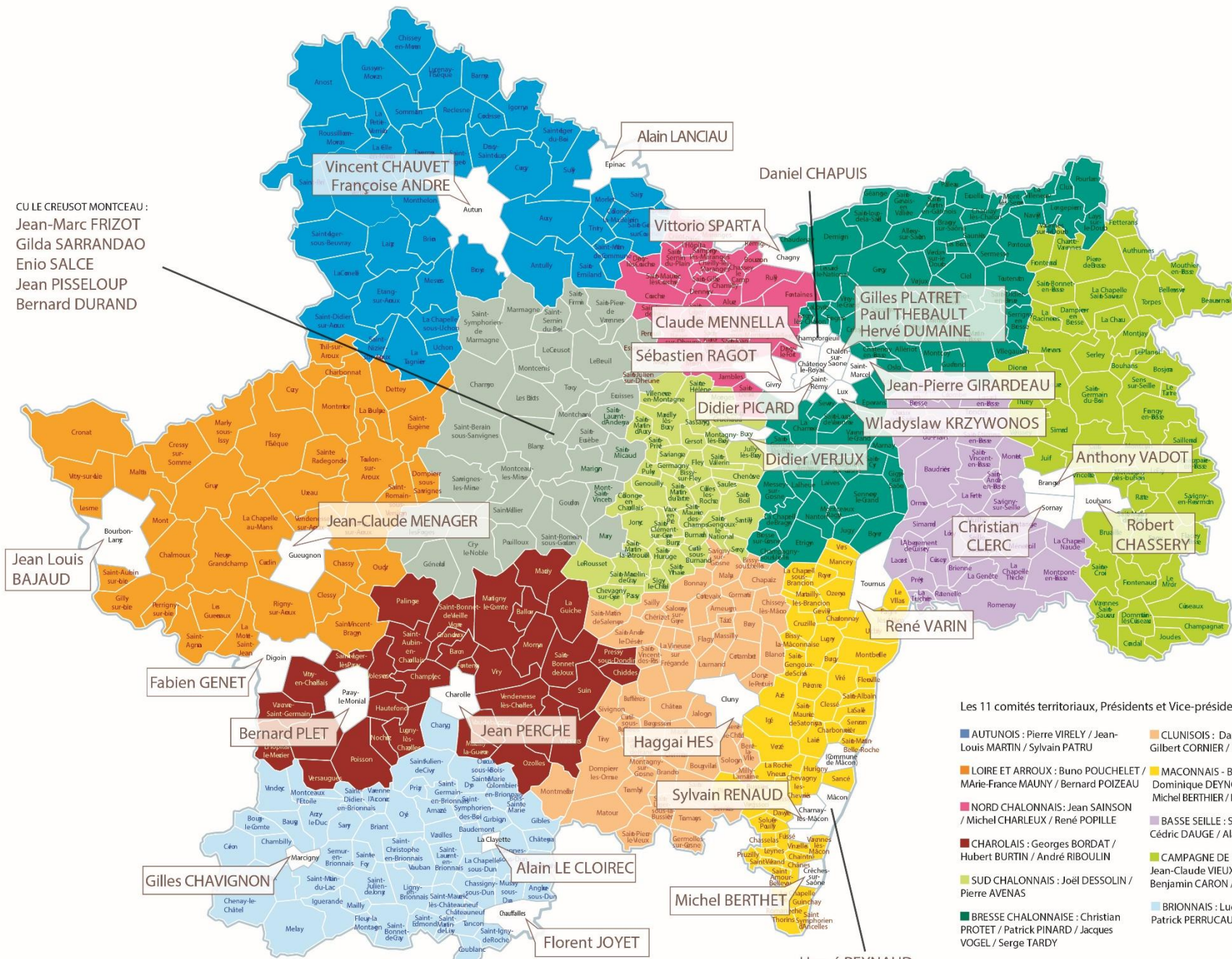


Nombre de mandats de CT au Comité Syndical

LE COMITÉ SYNDICAL

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

CU LE CREUSOT MONTCEAU :
Jean-Marc FRIZOT
Gilda SARRANDAO
Enio SALCE
Jean PISSELOUP
Bernard DURAND

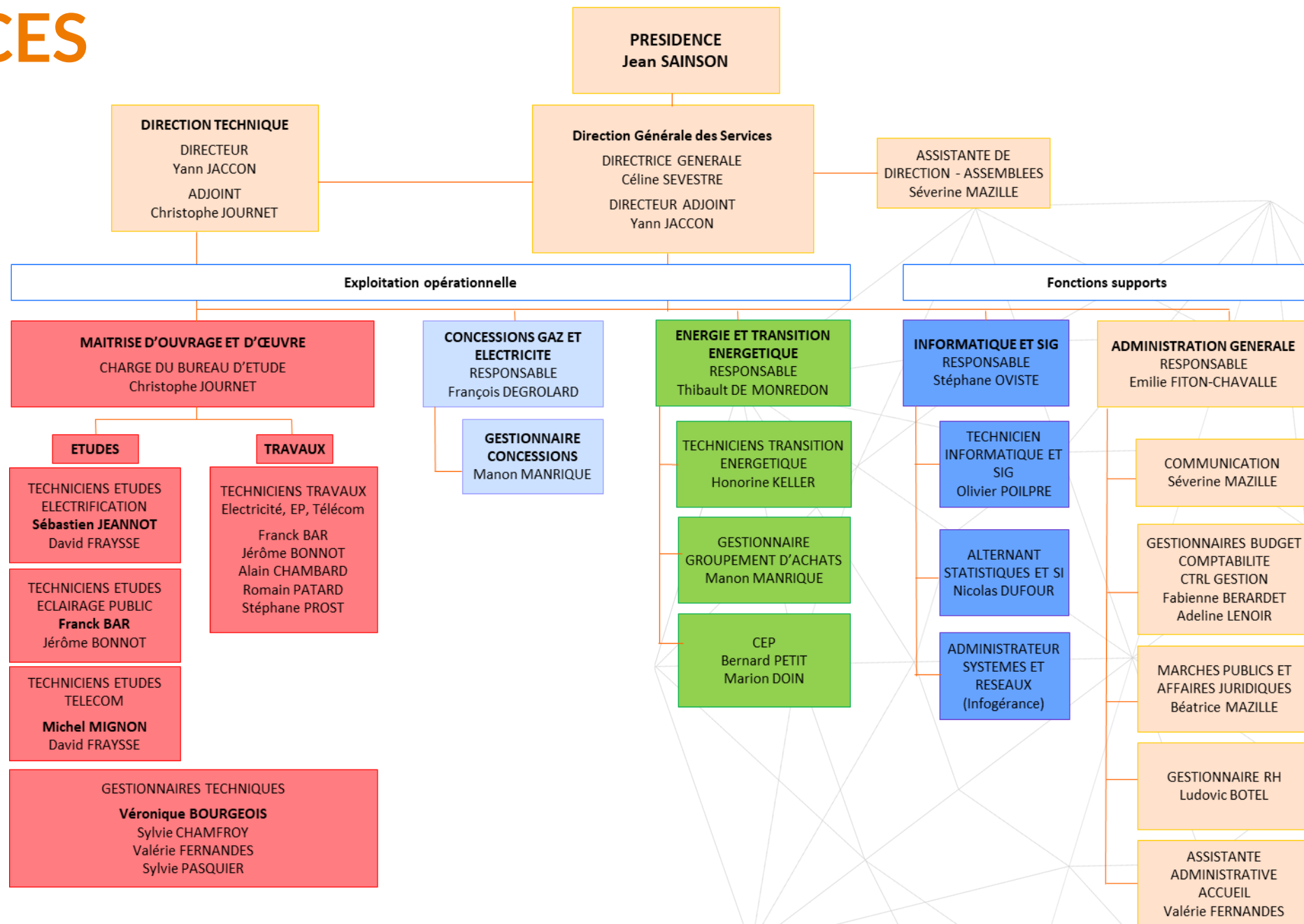


Les 11 comités territoriaux, Présidents et Vice-présidents :

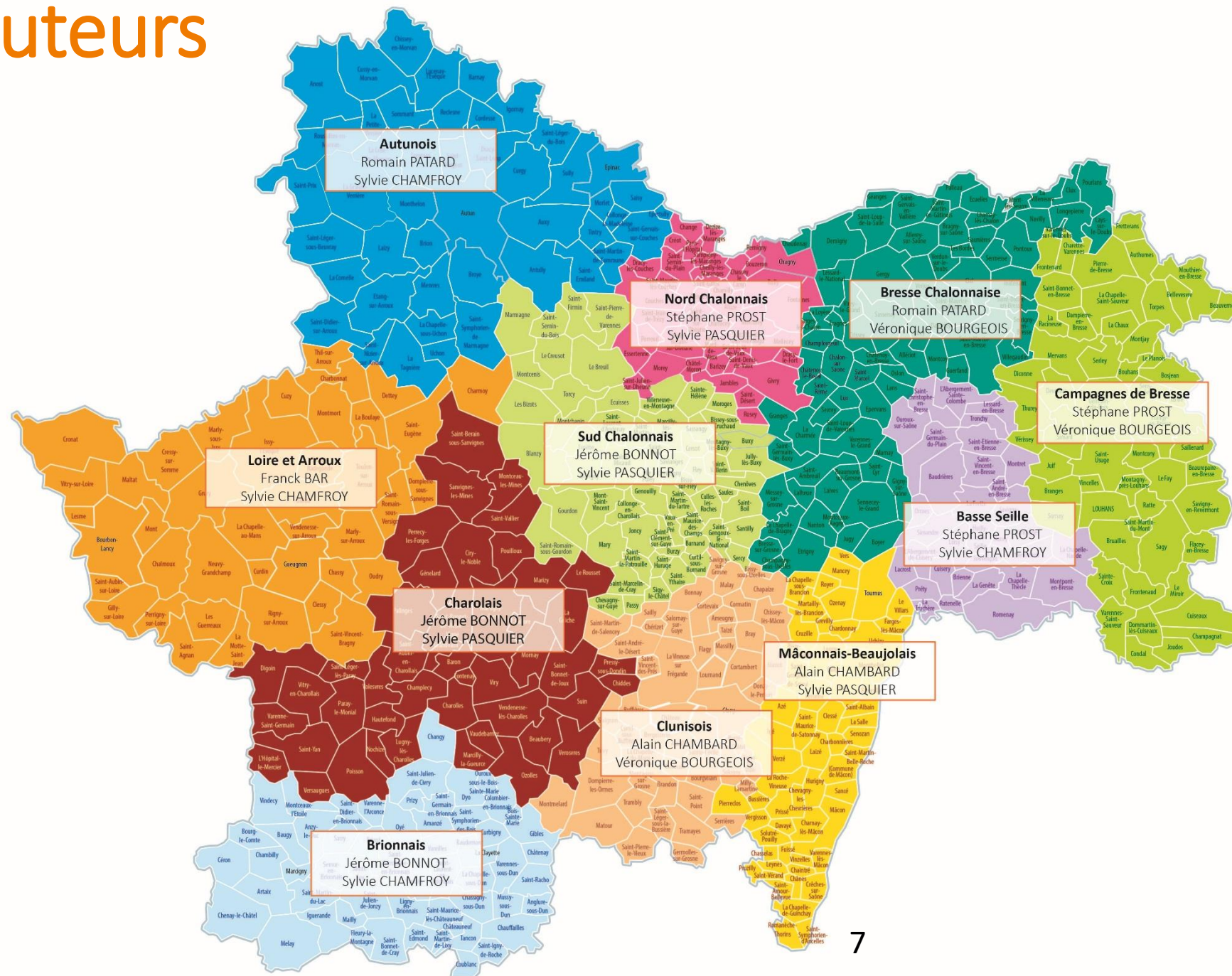
- AUTUNOIS : Pierre VIRELY / Jean-Louis MARTIN / Sylvain PATRU
- CLUNISOIS : Daniel GELIN / Gilbert CORNIER / Michel MAYA
- LOIRE ET ARROUX : Bruno POUCHETEL / Marie-France MAUNY / Bernard POIZEAU
- MACONNAIS - BEAUJOLAIS : Dominique DEYNOUX / Nicolas BERGMANN Michel BERTHER / Fabrice LAROCETTE
- NORD CHALONNAIS : Jean SAINSON / Michel CHARLEUX / René POPILLE
- BASSE SEILLE : Sébastien FIERMONTE / Cédric DAUGE / Alain CHAILLET
- CHAROLAIS : Georges BORDAT / Hubert BURTIN / André RIBOULLIN
- CAMPAGNE DE LA BRESSE : Jean-Claude VIEUX / Gilles MAITRE / Benjamin CARON / Françoise BERNARD
- SUD CHALONNAIS : Joël DESSOLIN / Pierre AVENAS
- BRIONNAIS : Lucien VERCHERE / Patrick PERRUCAUD / Michel LACHEZE
- BRESSE CHALONNAISE : Christian PROTET / Patrick PINARD / Jacques VOGEL / Serge TARDY

Hervé REYNAUD
Eric MARECHAL
Nathalie GONCALVES

LES SERVICES



Vos interlocuteurs techniques





RESEAUX

518

Communes en régime **rural**
d'électrification (< 2000 habitants)



Le SYDESL est maître d'ouvrage
des travaux d'électrification:

- Renforcements
- Raccordements
- Enfouissements
- Résorption fils nus

49

Communes en régime **urbain**
d'électrification (> 2000 habitants)



Le SYDESL est maître d'ouvrage
des travaux d'enfouissement esthétique.



RESEAUX

Etat d'avancement des travaux et projets

Chaque année, le bureau du Comité territorial se réunit en septembre/octobre N-1 afin de prioriser les affaires et proposer une liste de travaux en année N

- Les études correspondantes sont ainsi commandées en automne N-1.
- Cette liste de travaux est validée financièrement en décembre N-1.
- Les instructions financières sont envoyées aux communes au premier semestre de l'année N, au fur et à mesure de l'avancement des études.
- Les dotations de l'Etat (FACE) sont communiquées au SYDESL courant mars de l'année N.



L'Etat demande une réalisation des travaux d'ici l'été N+1.



RESEAUX

Eclairage public

Règlement d'intervention

ECLAIRAGE PUBLIC

Règlement d'intervention
à destination des communes RURALES
révisé en commission du 3 février 2021

Participations financières HT

Type d'intervention		Participations	Observations	
MARCHE TRAVAUX	Dossier spécifique	Neuf	100 % commune	Pour les lotissements, extensions, etc. les câbles et fourreaux sont pris en charge par le SYDESL
	Eclairage autonome (Distance minimum de 150 m d'éloignement du réseau EP existant ; abris bus, aire de covoiturage, etc.)		50 % commune 50% SYDESL	Nouvelle enveloppe 2021 de 30 000 € TTC dans la limite de 2000€/an/commune
	Lié à des travaux de Réseau HTA et BT		Sur ouvrage Aérien 5 % Sur ouvrage Souterrain 15 %	Sur montant total (HT) des travaux électriques (hors étude) A utiliser dans la zone de travaux, dans la limite de l'infrastructure géographique existante et de la puissance installée

MARCHE ENTRETIEN ET MAINTENANCE

Renouvellement équipement vétuste	Eclairage zénithal y compris projecteurs	30 % Commune 70 % SYDESL	Plafonds d'éligibilité : Luminaire et projecteur 600 € HT Candélabre 800 € HT
	Luminaires, projecteurs et horloges vétustes	50 % Commune 50 % SYDESL	
Déplacement d'ouvrage	Pour raison esthétique	100 % commune	
	Pour aménagement	100 % SYDESL	
Rénovation peinture Mâts et/ou luminaires		50 % SYDESL	
		50 % commune	
Remplacement des prises guirlandes, des coffrets de commandes EP (hors horloge), des supports bois ou béton vétustes		100 % SYDESL	100 k€ dont 15 PG, 35 CMD et 50 SUPP
Exploitation, entretien et maintenance curative et préventive (y compris base de données et cartographie)		Contribution annuelle restant à la charge	Entretien et maintenance préventive
		10 € par luminaire "récent" 25 € par luminaire énergivore	Exploitation, entretien et maintenance curative
Sinistre	Travaux avec tiers identifié	100 % SYDESL	Recouvrement par le SYDESL auprès du tiers identifié
	Travaux avec tiers non identifié	70 % SYDESL	
		30 % commune	
	Aléas climatique	100 % à la charge du SYDESL avec franchise de 5 foyers et selon les règles arrêtées au CS du 19/02/2013	50 foyers au-delà des 5 foyers (franchise de la commune) ou 30 % du patrimoine numérique global communal, avec un plafond de 30 000 € TTC par évènement.
Catastrophe naturelle	100 % SYDESL	Si reconnu par les pouvoirs publics et après inscription au journal officiel	
Pose et dépose guirlandes		100 % commune	
Réglage d'horloge		100 % commune	



RESEAUX

Télécom

- Participation du SYDESL, sur toute nouvelle instruction à partir de juin 2021, à hauteur de:
 - 50 % du HT sur renforcement ou fils nus
 - 40 % du HT sur environnement
 - 25 % du HT sur télécom seul
- Demande de la participation de la commune dès la fin des travaux (quel que soit le délai de dépose par les opérateurs télécom)

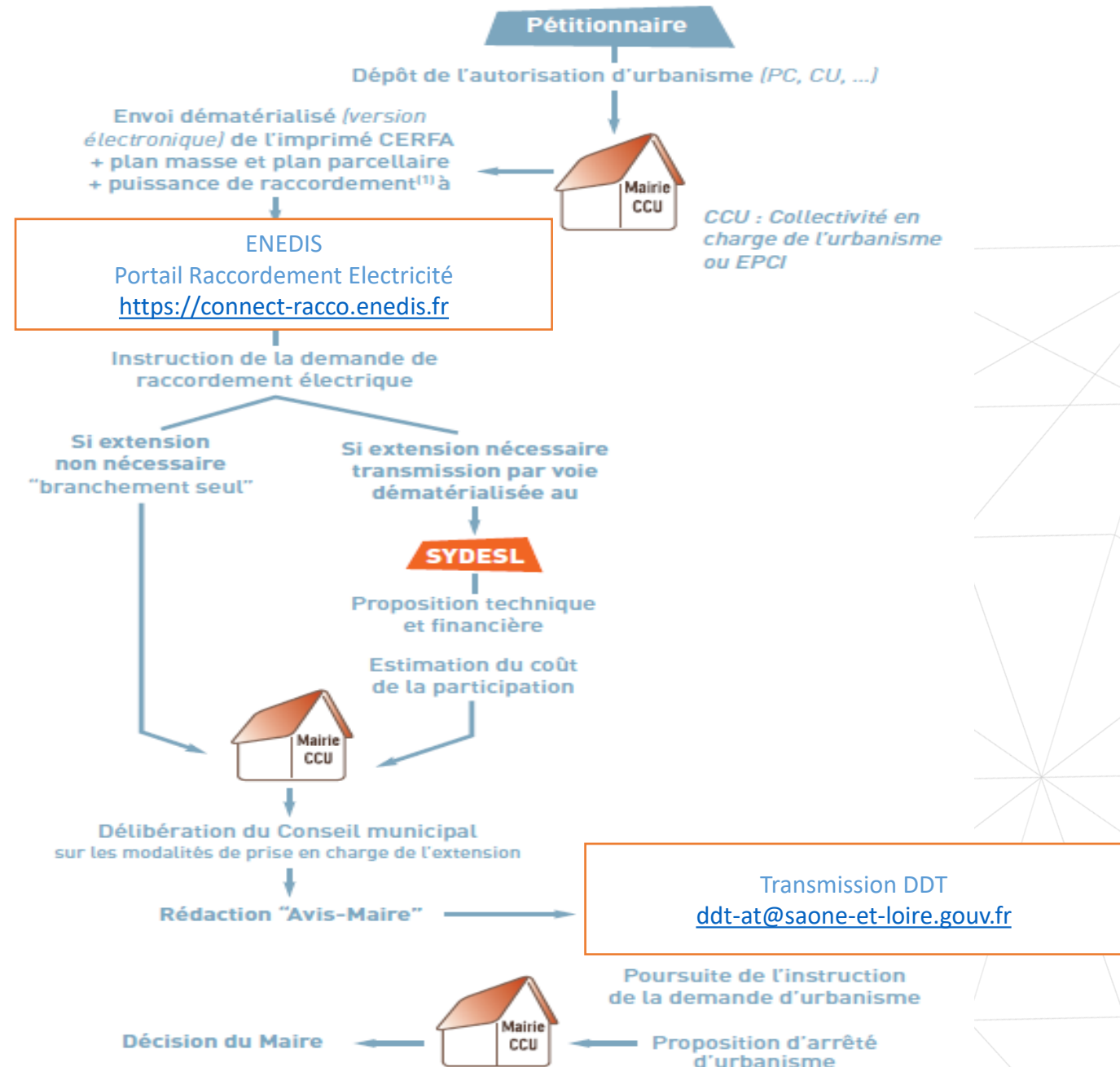
Source du fonds de mutualisation :

- la RODP télécom des communes adhérentes
- La participation de l'opérateur Orange (20% tranchée)





RESEAUX Raccordements





PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Depuis deux ans, le SYDESL a mis en place un pôle de conseillers en énergie partagés qui établissent des **bilans de consommation énergétique**.

A partir de cette année, le SYDESL cofinance les **études énergétiques** de bâtiment communaux.

Actuellement le SYDESL recrute et deux postes supplémentaires seront pourvus d'ici quelques mois afin d'intervenir sur la continuité des projets issus des diagnostics de consommation énergétiques des bâtiments et d'accompagner les communes dans

- la **recherche de cofinancements des travaux** et
- le **suivi de la maîtrise d'oeuvre**.



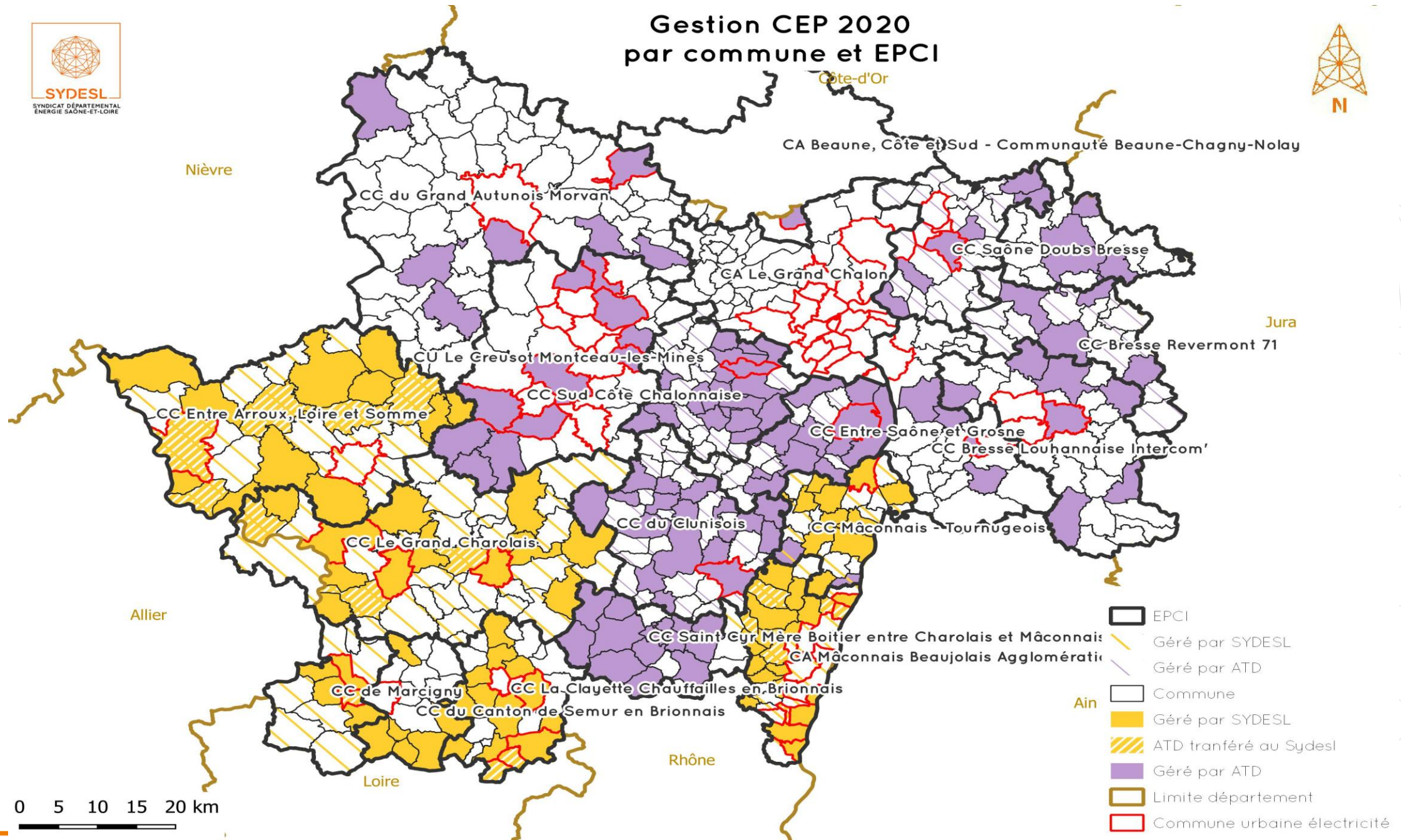
PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

LE CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE

Le SYDESL propose un soutien en plusieurs étapes :

- Réalisation d'un **pré-diagnostic** décrivant les particularités de la commune et les perspectives à envisager
- Rédaction d'un document présentant le **bilan énergétique**, la faisabilité technique, financière et juridique des actions à mener, ainsi que d'un calendrier prévisionnel
- Présentation des **conclusions** devant l'équipe municipale et **aide à la décision** quant aux options possibles

Gestion CEP 2020 par commune et EPCI



-  EPCI
-  Géré par SYDESL
-  Géré par ATD
-  Commune
-  Géré par SYDESL
-  ATD transféré au Sydesl
-  Géré par ATD
-  Limite département
-  Commune urbaine électricité

0 5 10 15 20 km



PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

PLANS CLIMAT

- Une assistance dans l'élaboration des PCAET
 - Le SYDESL a passé une commande groupée pour la sélection d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) compétente. Les cabinets ALTEREA et B&L-BIOTOPE ont été sélectionnés.
 - Les EPCI ont été associés à la procédure et demeurent l'interlocuteur du cabinet retenu (MBA, Grand Charollais, Entre Arroux-Loire-et-Somme et Grand Autunois Morvan).
- Un soutien financier
 - Le SYDESL avance la totalité de la prestation une fois celle-ci approuvée par l'EPCI.
 - L'EPCI signataire ne supporte que 50% du montant total, 50% étant pris en charge par le SYDESL (hors prestation supplémentaire demandée par l'EPCI).
- Une assistance technique
 - Le SYDESL met à disposition des EPCI les données « concessions » dont il dispose et participe aux échanges.



MOBILITES DURABLES

Depuis 2021, le SYDESL cofinance des **études visant le développement de l'hydrogène** en partenariat avec les EPCI et l'ADEME

Pour 2022, une réflexion des syndicats d'énergie à l'échelle régionale est en cours pour la création d'une **SAS GNV – H²**.

Le SYDESL porte et développe le réseau départemental de **bornes de recharge pour véhicules électriques** accessibles à tout public. Les bornes validées par le comité syndical seront au nombre de 70 opérationnelles courant 2022.



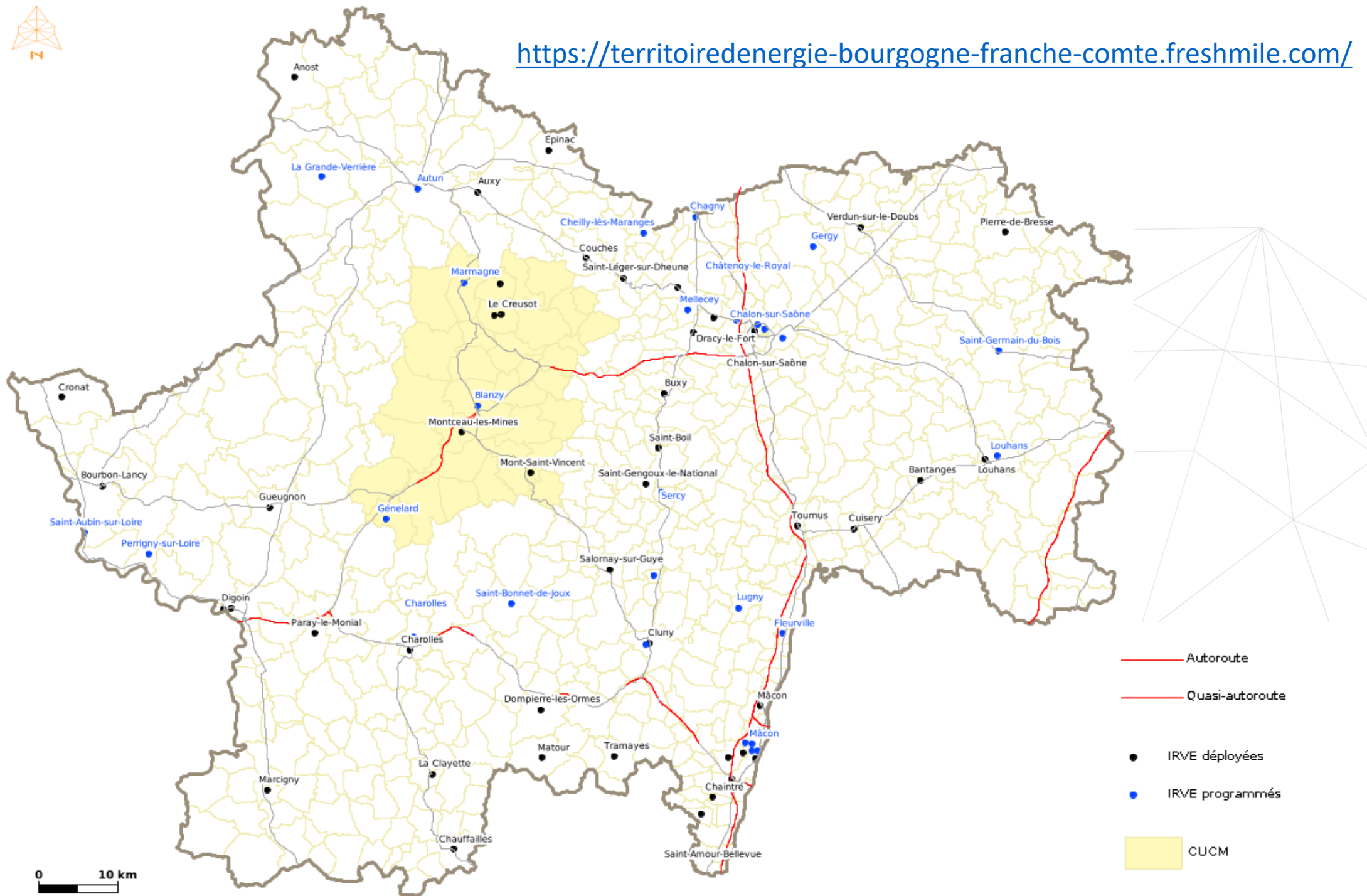
UNION EUROPEENNE

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)



<https://territoiredenergie-bourgogne-franche-comte.freshmile.com/>





ENERGIES RENOUVELABLES

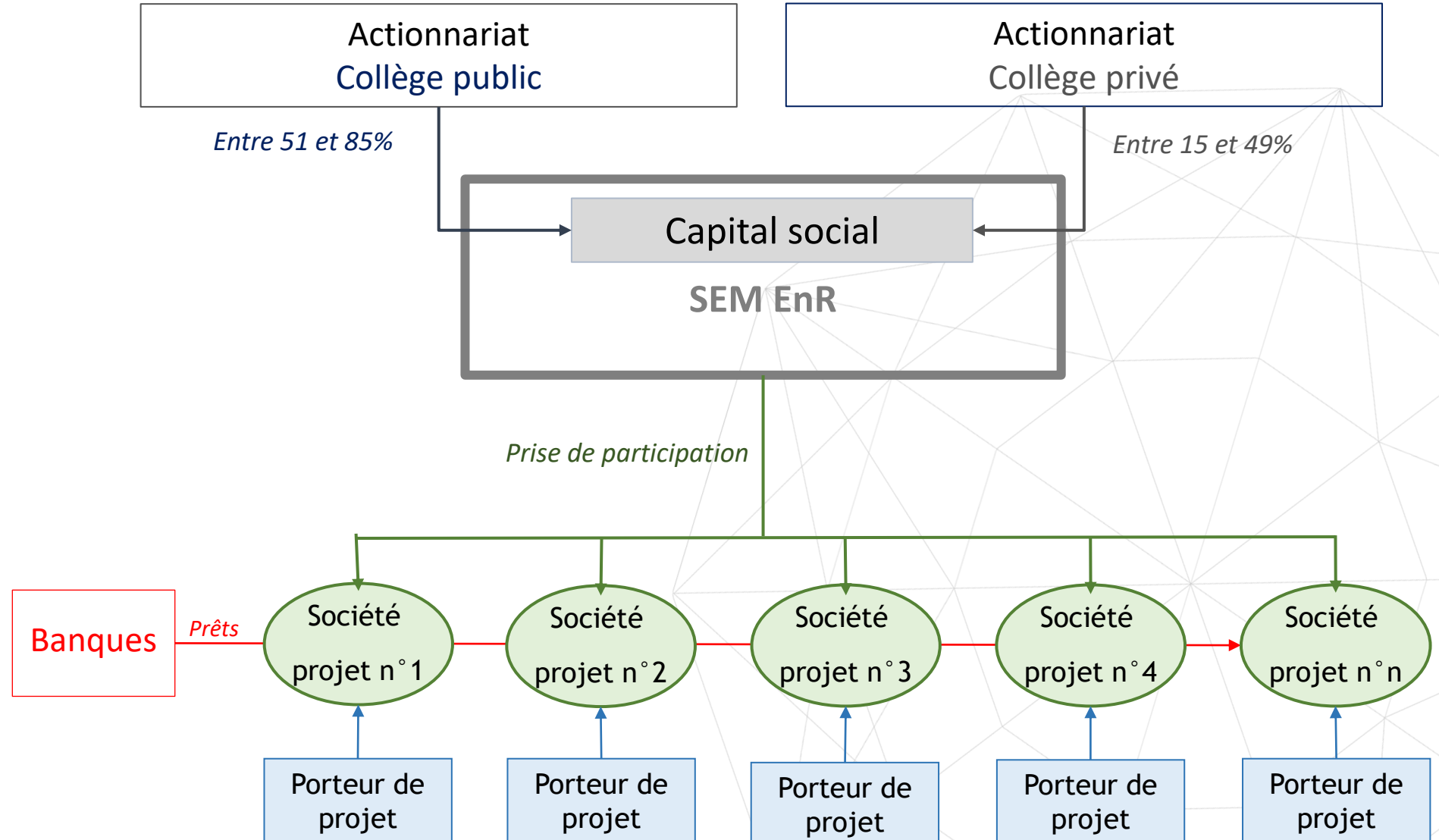
Le SYDESL participe aux centrales villageoises soleil sud bourgogne pour faciliter le développement des **toitures photovoltaïques**.

Le SYDESL développe le **conseil en matières d'énergies renouvelables**, en lien avec le Département, et en augmentant les moyens humains (un agent du SYDESL et deux agents des 8 syndicats d'énergie).

Le SYDESL met en place une **SEM Energies Renouvelables Saône-et-Loire** et investit aux côtés de 3 partenaires actionnaires, SEM qui investira à son tour dans des SPV aux côtés de divers partenaires publics et privés.



Schéma d'investissement de la SEM





SOLIDARITE LOGEMENT

Le SYDESL lutte contre la précarité énergétique des particuliers.



🌐 Programme Habiter Mieux – 100 000 € / an

- Aide de 500€ à 200 ménages aux revenus modestes et très modestes
- Partenariat du SYDESL avec l'ANAH



🌐 Programme Procivis – 50 000 € / an

- Avance sur subventions pour les ménages les plus modestes

🌐 Fonds de Solidarité Logement – 10 000 € / an

- Participation du SYDESL au soutien de factures impayées

Géoréférencement et PCRS

Réforme anti-endommagement des réseaux
Décret du 22 octobre 2018

TOUS les **RÉSEAUX** et le fond de plan **PCRS** avec une **précision** de moins de **10 cm**

LES RESEAUX

- **sensibles** (élec., gaz, écl. public, etc.) :
 - unités **urbaines** : 01/01/2020
 - zones **rurales** : 01/01/2026
- **non sensibles** (eau, assain., eaux pluviales, télécom, etc.) :
 - unités **urbaines** : 01/01/2026
 - zones **rurales** : 01/01/2032

Il revient à chaque gestionnaire de géoréférencer ses réseaux, y compris tous les affleurants.

Les réseaux pourront ensuite être superposés au PCRS dans le SIG.



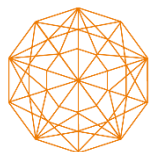
LE PCRS

- SYDESL : **Autorité Locale Compétente**
- unités urbaines et zones rurales : 01/01/2026

Le PCRS n'intègre pas les réseaux.

A lui seul, c'est un outil précieux pour les décideurs, les gestionnaires de voirie et les gestionnaires de réseaux,





SYDESL

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
ÉNERGIE SAÛNE-ET-LOIRE

Géoréférencement Eclairage Public

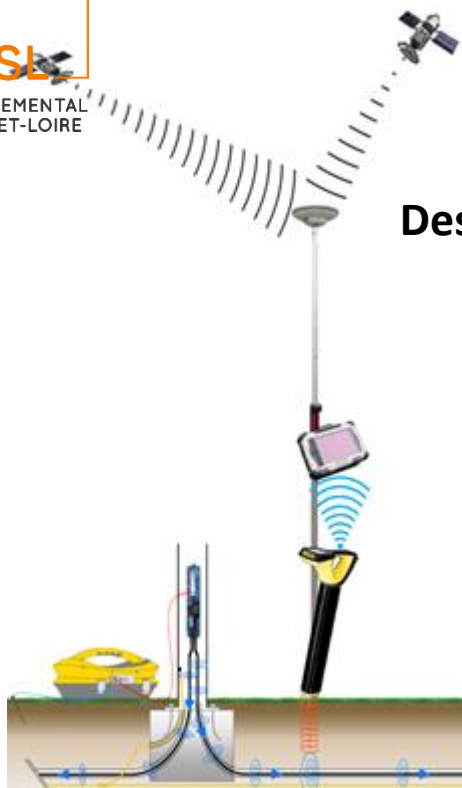
Géodétection EP (souterrain) :

1,05€ HT / ml

Géoréférencement EP (aérien) :

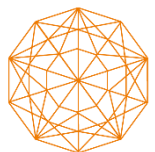
0,32€ HT / ml

Des prestataires certifiés en détection et en géoréférencement



Coût de la Géodétection

		Longueur estimée de réseau EP (ml)	Prix moyen au ml HT	Total HT	Financement
Communes urbaines	Souterrain	176600	1,05 €	185 430,00 €	Commune
	Aérien	182100	0,32 €	57 361,50 €	Commune
Communes rurales	Souterrain	1021500	1,05 €	1 072 575,00 €	SYDESL
	Aérien	1403500	0,32 €	442 102,50 €	SYDESL



SYDESL

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
ÉNERGIE SAÔNE-ET-LOIRE

PCRS : Partenariat avec l'IGN



INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

QUEL PCRS ?

Une acquisition aérienne

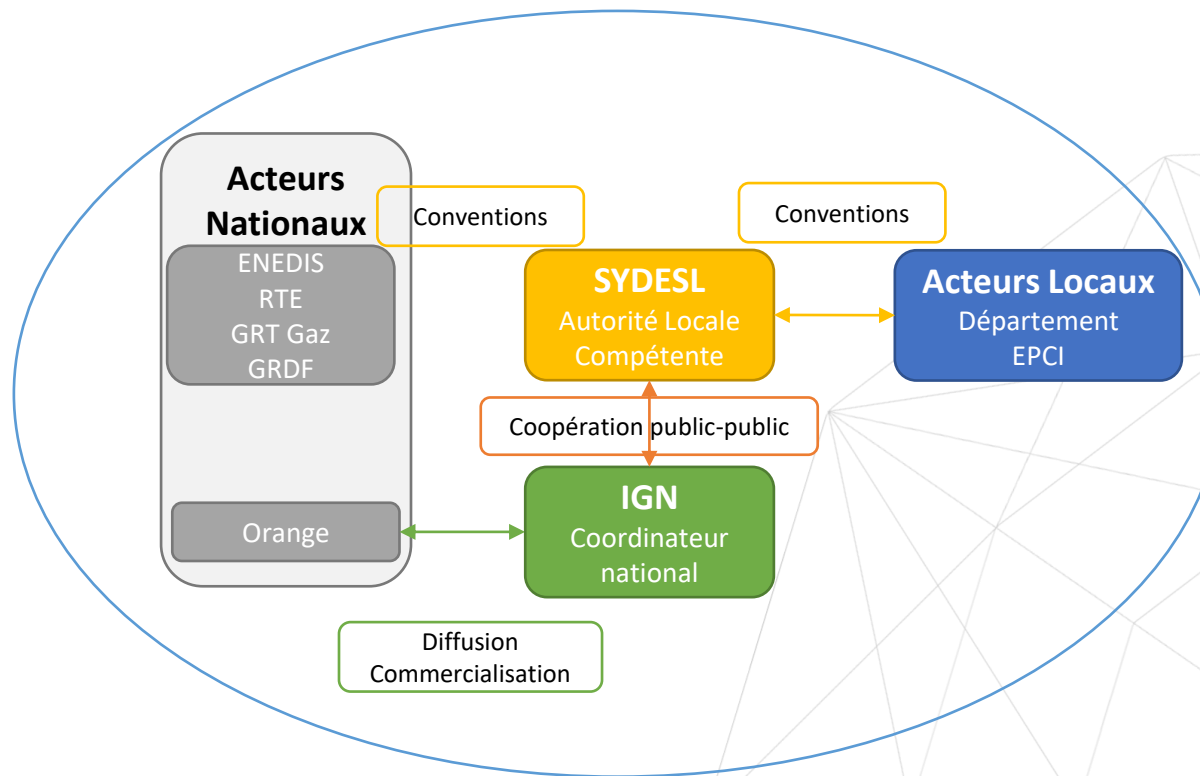
Plus facile d'exploitation que le terrestre
Plus massive et systématique
Maîtrisée par l'IGN et maturité de l'expertise

Une orthophoto

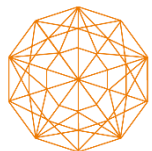
Plus facile d'utilisation
Plus facile à comprendre

Une proposition

De l'image sur tout le département
En complément, du PCRS vecteur « à la demande »
Mise à jour tous les quatre à six ans



IGN	21,5%	273 410,00 €
Acteurs locaux	66,7%	849 230,00 €
<i>SYDESL</i>	35,3%	449 230,00 €
<i>Département</i>	15,7%	200 000,00 €
<i>EPCI</i>	15,7%	200 000,00 €
Acteurs Nationaux	11,8%	150 000,00 €
<i>ENEDIS</i>	11,8%	150 000,00 €
		1 272 640,00 €



SYDESL

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
ÉNERGIE SAÔNE-ET-LOIRE

PCRS : de nombreux autres partenaires...



INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

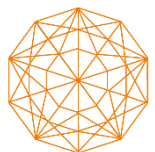
Les conventions signées

IGN : 273 410 €
Département : 200 000 €
ENEDIS : 150 000 €

Les conventions à signer

CC Mâconnais - Tournugeois : 5 496 €

EPCI	Communes	Superficie en 71 (km ²)	Nb Hab. en 71	
Communauté urbaine Le Creusot Montceau-lès-Mines	34	742	95642	29 225 €
Le Grand Chalon	51	551,7	113746	32 443 €
CA Mâconnais Beaujolais Agglomération	39 (1 - 01)	298,2	76451	21 298 €
CC Le Grand Charolais	44 (3 - 03)	844,9	37859	15 425 €
CC du Grand Autunois Morvan	55	1252,3	36476	17 928 €
CC Bresse Louhannaise Intercom'	30	489	28539	10 593 €
CC Entre Arroux, Loire et Somme	30	864,7	23306	11 907 €
CC Terres de Bresse	25	415,9	22078	8 458 €
CC Mâconnais - Tournugeois	24	217,9	15805	5 496 €
CC La Clayette Chauffailles en Brionnais	29	290,9	15305	5 881 €
CC du Clunisois	42	448,7	13836	6 616 €
CC Saône Doubs Bresse	27	316,6	12127	5 263 €
CC Sud Côte Chalonnaise	36	316,4	11495	5 102 €
CC entre Saône et Grosne	23	258,4	11349	4 660 €
CC Bresse Revermont 71	17	282,6	9868	4 457 €
CC Saint Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais	18	257,7	7867	3 780 €
CC Bresse Nord Intercom.	16	242,7	6529	3 339 €
CC de Marcigny	12	224,7	6235	3 139 €
CC du Canton de Semur-en-Brionnais	14	196,6	5216	2 686 €
CA Beaune, Côte et Sud - Communauté Beaune-Chagny-Nolay	53 (48 - 21)	41,47	7406	2 151 €



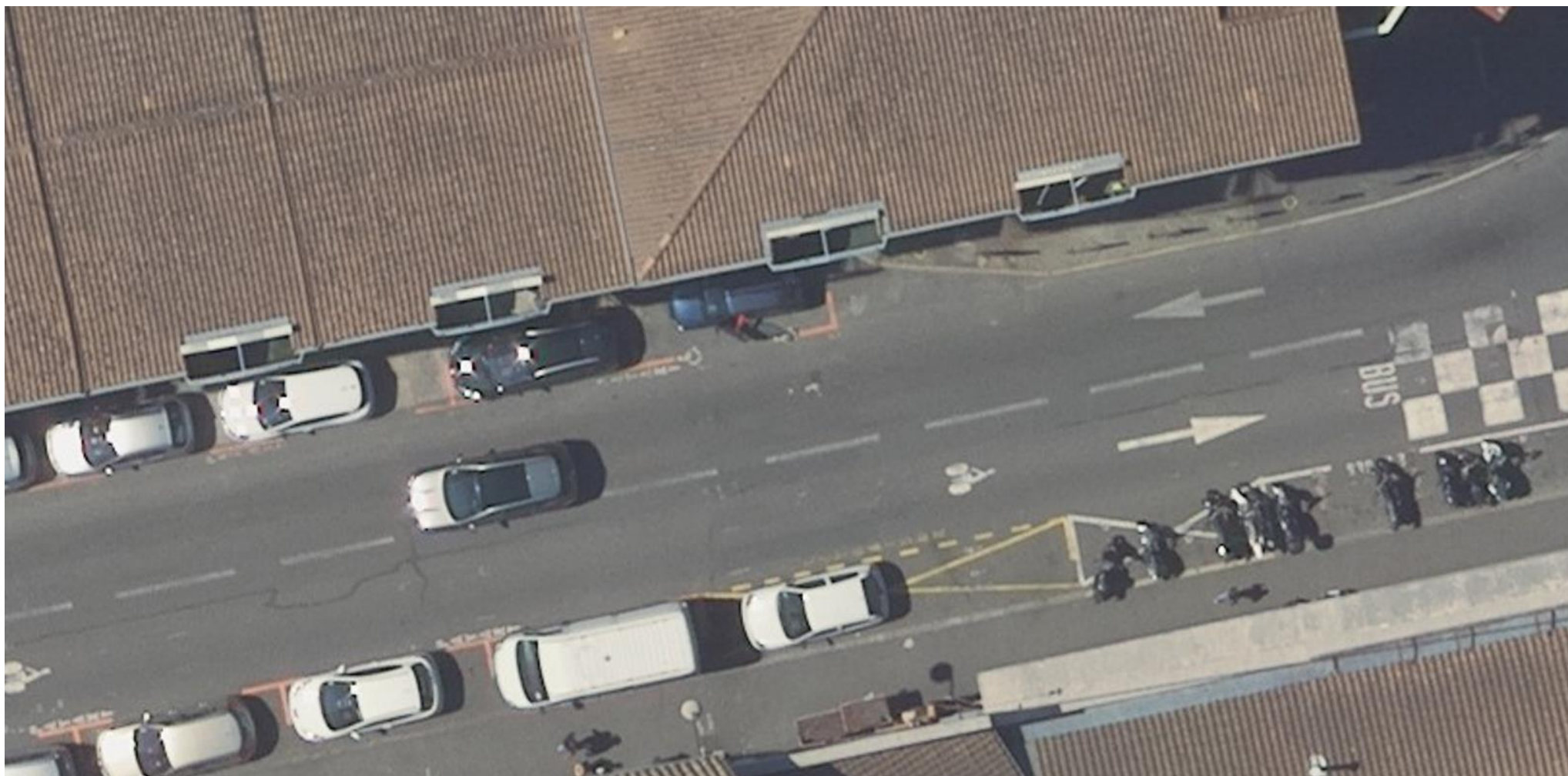
SYDESL

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
ÉNERGIE SAÛNE-ET-LOIRE

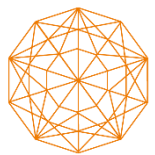
PCRS : image en urbain

IGN

INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE



SYDESL



SYDESL

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
ÉNERGIE SAÔNE-ET-LOIRE

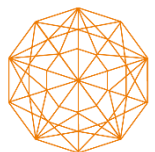
PCRS : image en semi-urbain

IGN

INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE



SYDESL



SYDESL

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
ÉNERGIE SAÛNE-ET-LOIRE

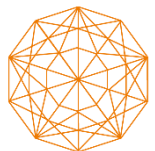
PCRS : image en rural

IGN

INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE



SYDESL



SYDESL

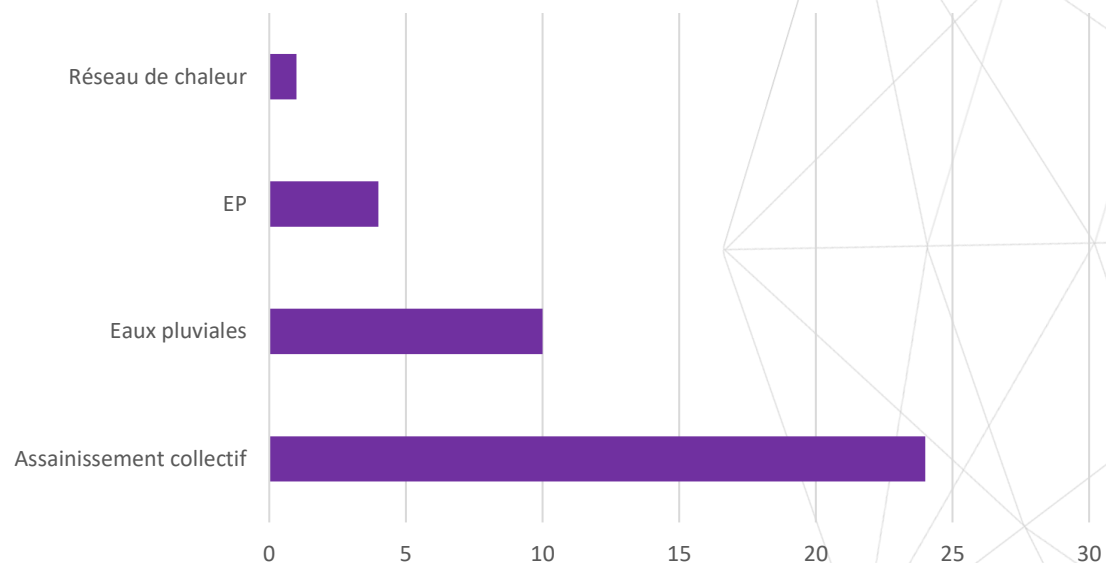
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
ÉNERGIE SAÔNE-ET-LOIRE

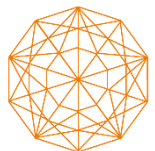
Bilan de l'enquête SIG

Objectif : évaluer les besoins SIG des communes et EPCI

L'enquête s'est déroulée au mois de Juillet

Les réseaux exploités actuellement par les collectivités





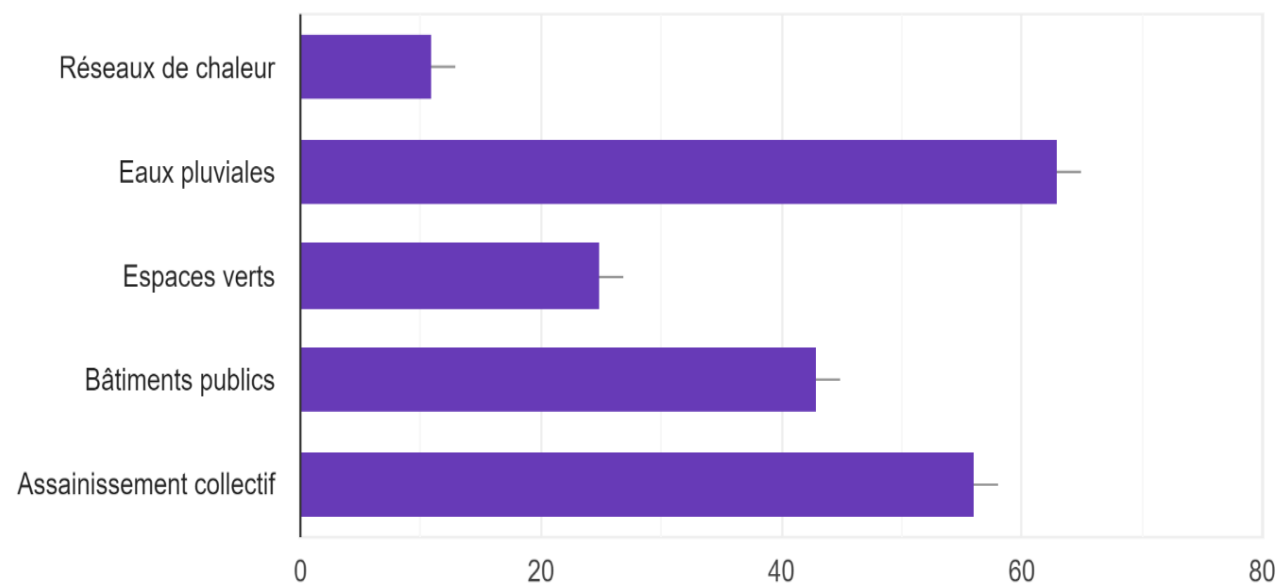
SYDESL

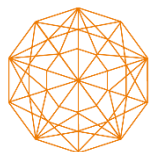
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
ÉNERGIE SAÔNE-ET-LOIRE

Bilan de l'enquête SIG

Orientation des questions vers les solutions BG

Les nouvelles fonctionnalités intéressant les collectivités (74 réponses) :





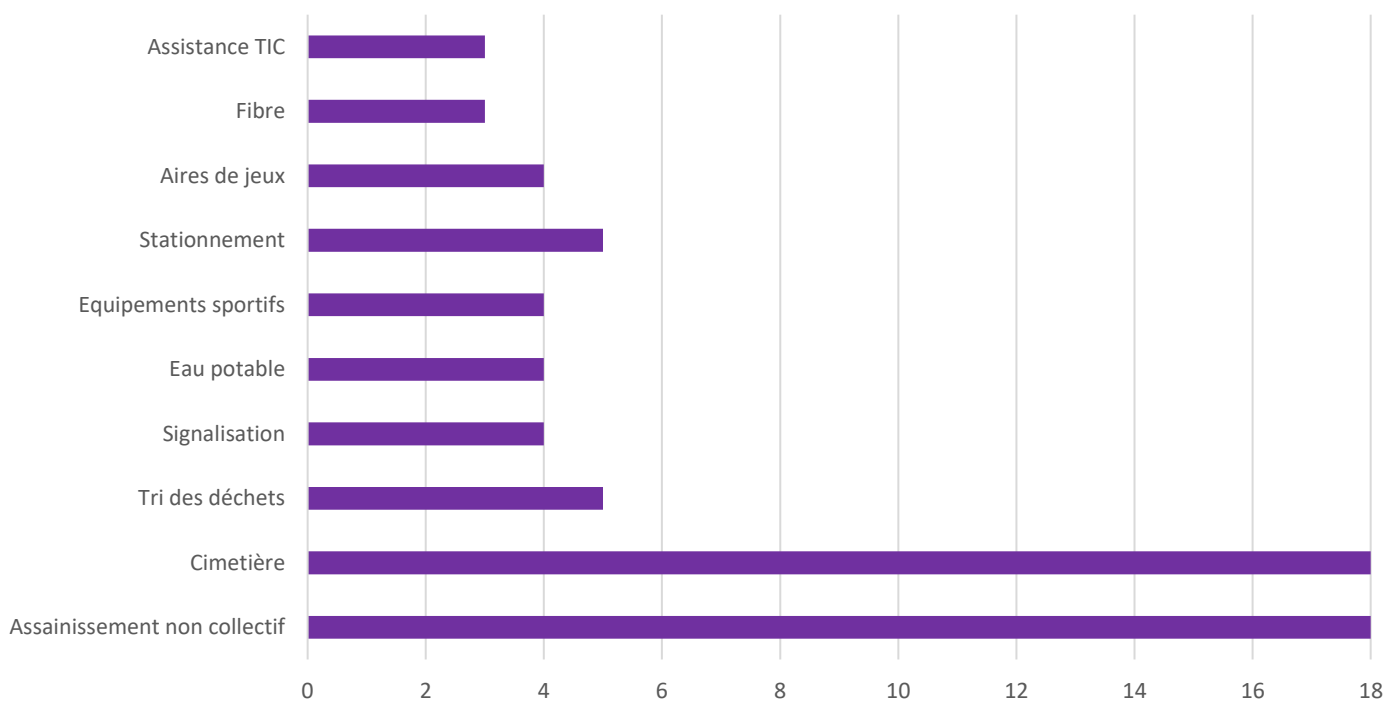
SYDESL

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
ÉNERGIE SAÔNE-ET-LOIRE

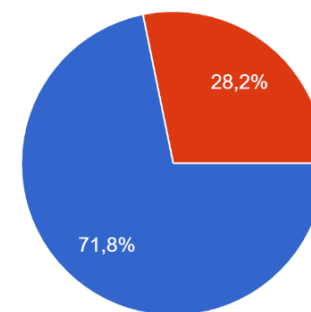
Bilan de l'enquête SIG

Pour aller plus loin...

Autres fonctionnalités intéressant les collectivités



Intérêt des collectivités pour une aide à la saisie des DT-DICT



Oui
Non



GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIE

(ÉLECTRICITÉ ET GAZ) Entre tous les syndicats de Bourgogne-Franche-Comté



Les objectifs:

- **Optimiser l'achat d'énergie sur le marché du fait de la fin progressive des Tarifs Réglementés de Vente (TRV) d'électricité et de gaz (36 KVA et 30 MWh/an)**
- **Décharger les collectivités des procédures lourdes de préparation et de passation des marchés publics**
- **Anticiper la hausse des prélèvements (taxes, contributions) sur le budget des collectivités**
- **Possibilité d'intégrer les tarifs bleus**
- **Logiciel DEEPKY**

5 807 points de livraison
235 membres en Saône & Loire

RÉUNIONS À VENIR

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE GAZ

- Objectif : rencontrer l'ensemble des 43 communes (hors CUCM) desservies en gaz et qui ont conservé la compétence d'autorité organisatrice de la distribution de gaz (AODG)

COMITE TERRITORIAL	Nombre communes concernées	Dont nombre communes < 5 000 habitants	Lieu suggéré (à valider avec les Présidents de Comité)	DATE
Autunois	2	1	Mercurey	À définir
Nord Chalonnais	3	2		
Basse Seille	2	2	Ratenelle	À définir
Bresse Chalonnaise	10	9	Saint Cyr	19 /11 matin
Brionnais	2	2	Vareilles	20/10 matin
Charolais	2	1		
Campagne de Bresse	5	4	Saint Germain du Bois	30/11 AM
Loire et Arroux	2	0		-
Mâconnais Beaujolais	15	15	Hurigny	29/11 AM

- Rencontre par CT (regroupement Autunois / Nord Chalonnais et Brionnais / Charolais)
- Rencontre individuelle des communes de plus de 5 000 habitants
- Rencontres entre le 20 octobre et le 30 janvier 2022



SYDESL

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
ÉNERGIE SAÔNE-ET-LOIRE

MERCI DE VOTRE ATTENTION



LE SYDESL RESTE À VOTRE DISPOSITION:

SYDESL

Cité de l'Entreprise
200, bd de la Résistance
71000 MÂCON
03 85 21 91 00
contact@sydesl.fr

SYDESL.FR